

Magazine #8

Juin 2022

Cœur du Perche
Communauté de communes

Berd'huis, Bretoncelles, Cour-Maugis-sur-Huisne, La Madeleine-Bouvet, Moutiers-au-Perche, Perche-en-Nocé, Rémalard-en-Perche, Sablons-sur-Huisne, Saint-Cyr-la Rosière, Saint-Germain-des-Grois, Saint-Pierre-la-Bruyère et Verrières



Les centres de loisirs et mini-camps de l'été p3



Balade et randonnée p16



Des ateliers citoyens pour le Coeur du Perche de demain p12

Enfance, jeunesse, services à la population
p.3-7

Les centres de loisirs
La ludothèque
Les écoles
Le projet ados
Femmes à l'honneur
Les équipements sportifs
Le centre territorial de santé
La maison médicale
Aides financières à l'amélioration du logement.

Développement économique
p.8-9

Pur Perche, le lait du Perche
Rencontre des entreprises.

Aménagement du territoire
p.10-11

L'arrivée du Très Haut débit
Le PLUI.

Votre communauté de communes
p.12-15

Le projet de territoire
Le conseiller numérique
Le nouveau site internet
Le budget.

Tourisme et culture
p.16

Les grands rendez-vous estivaux
Signalétique de randonnée.

Nouvelle édition du magazine interco, vous y trouverez de nombreuses informations sur les projets réalisés durant cette année, ceux en cours et des informations pratiques sur les services de la communauté de communes Cœur du Perche. Je tiens tout d'abord à remercier nos élus et tous nos agents dans nos écoles, cantines, garderies, centres de loisirs, office de tourisme et à notre siège, qui œuvrent au quotidien pour vous apporter un maximum de services.

La santé, le développement économique, le scolaire et la jeunesse restent des priorités présentées dans ce magazine, avec des investissements conséquents.

Notre Centre Territorial de Santé (CTS), basé à Rémalard et abritant des médecins salariés du département, est maintenant pleinement opérationnel avec trois médecins et assure une offre complémentaire à celle de notre maison de santé de Berd'huis et des médecins libéraux repartis sur le territoire. C'est un vrai défi que d'avoir un nombre de médecins suffisant pour les années à venir. Nous travaillons avec tous les professionnels pour construire des maisons médicales modernes sur nos cinq pôles de vie principaux que sont Berd'huis, Bretoncelles, Perche-en-Nocé, Rémalard-en-Perche et Sablons-sur-Huisne. C'est l'une des clés pour accueillir les nouvelles générations de médecins et autres professions médicales.

La construction d'un bâtiment de transformation laitière à Rémalard a démarré sur le haut de la zone Saint-Marc, il permettra à la société « Pur Perche » de transformer le lait produit par des éleveurs locaux en yaourt, beurre, crème, etc. Cet important projet porté financièrement par la communauté de communes défend notre agriculture locale et l'image de notre territoire Perche. Je remercie l'ensemble du conseil communautaire pour leur soutien sans faille sur ce dossier.

L'école, pilier de nos compétences communautaires, est un facteur majeur d'attractivité. Les structures y sont de grande qualité, modernes sur cinq des six sites de notre CdC. Nous engageons la restauration du dernier site, l'école primaire de Rémalard, respectant cette architecture remarquable dans le centre de la ville, dans le but d'offrir de plus grands volumes de classes et un meilleur confort aux élèves et enseignants.

La réalisation de notre projet de territoire, document permettant de prioriser nos actions et de nous projeter sur 5 à 10 ans, est en cours et se terminera fin 2022. Certains d'entre vous y ont contribué en répondant au questionnaire en ligne, et en participant aux 5 ateliers citoyens. Je vous en remercie au nom du conseil communautaire représentant les douze communes de la CdC Cœur du Perche.

Je finirai par quelques mots sur la brochure gratuite « un été dans le Perche », que l'on trouve dans les commerces, offices de tourisme et différents lieux de passage. Réalisée par le Parc naturel régional et les cdc du Perche, dont la nôtre, elle propose une large offre d'activités et de découvertes.

Joyeux été à tous dans le Perche !

Thierry Liger

Président de la Communauté de communes Coeur du Perche

Directeur de la publication : Thierry Liger - Rédaction : CdC Cœur du Perche - Maquette et mise en page : Alexandre Céalis
Crédits photos et visuels : Parc naturel régional du Perche – Pays du Perche ornais – Agro-concept – Un Monde à Vélo - CdC et OT Cœur du Perche.
N° ISSN : 2556-5508 - Impression : Imprimerie Peau - Tirage du N°8 / Juin 2022 : 7 600 exemplaires
Communauté de communes Cœur du Perche - ZA Saint-Marc – Rémalard, 61110 Rémalard-en-Perche
02 33 25 44 85 - administration@coeurduperche.fr - www.coeurduperche.com

Les centres de loisirs de l'été

Les centres de loisirs pour les 3 – 12 ans :

Au programme, détente, jeux extérieurs et intérieurs, sorties culturelles, activités sportives et de plein air… Les enfants choisissent librement leurs activités et profitent pleinement de leurs vacances.

Les dossiers d'inscription sont à remplir en ligne sur le site de la Communauté de communes.

Les mini-camps :

Ils sont organisés cette année à la base de loisirs de Pont d'Ouilly (près de Falaise). L'hébergement se fait en bungalows toilés.

Centre de Berd'huis : Karine et Roseline
accueildeloisirs@coeurduperche.fr
02 33 25 44 85 - tapez 2
07 69 79 67 82 - 06 27 28 74 85



Centre de Bretoncelles : Delphine et Morgane
centredeloisirs@coeurduperche.fr
02 33 25 44 85 - tapez 2
06 31 58 64 91

	Centres de loisirs				*Mini-camps Pont d'Ouilly*	
	Bretoncelles		*Berd'huis*			
	Ouverture	*Contact*	*Ouverture*	*Contact*		
du 11 au 15 juillet	✓	*Delphine*	✓	*Karine*	*8-10 ans*	*pêche, tir à l'arc, VTT*
du 18 au 22 juillet	✓	*Delphine*	✓	*Karine*	*ados*	*kayak, tir à l'arc, parcours acrobatique*
du 25 au 29 juillet	✓	*Delphine*	✓	*Karine*	*6-8 ans*	*escalade, géocaching, paddle*
du 1er au 5 août	✓	*Morgane*	✓	*Roseline*		
du 5 au 12 août	✓	*Morgane*				
du 22 au 31 août			✓	*Roseline*		

La ludothèque



Cet été, la ludothèque est ouverte en juillet

En libre accès, des jeux et jouets pour tous les âges : bébé, enfant, ado, adulte, et pour tous les publics.

On vient à la ludothèque pour jouer sur place, emprunter des jeux, comme on va à la bibliothèque pour lire et emprunter des livres.

Ludothèque de Bellou-sur-Huisne :
57 rue de l'Huisne – Belou-sur-Huisne
61110 Rémalard-en-Perche
02.33.25.90.72
ludothèque@coeurduperche.fr



En période scolaire :
mer 14h - 18h30 ;
jeu 9h30 - 12h ;
ven 16h - 18h30.

En juillet :
mer et ven, 14h -18h30.

Les écoles de Rémalard-en-Perche et de Bretoncelles

Les bâtiments scolaires sont régulièrement adaptés aux exigences de confort et de sécurité des enfants comme des adultes, ainsi qu'à l'évolution des effectifs.

À Rémalard, des questions se posent aujourd'hui : déplacer l'école dans des bâtiments neufs ? Ou bien réorganiser les bâtiments existants autour des salles de classes redistribuées, une meilleure accessibilité aux personnes à mobilité réduites et davantage de sanitaires ?

C'est finalement l'option de la réhabilitation de l'école actuelle, plutôt qu'une construction neuve, qui semble la plus réaliste techniquement et financièrement. L'aménagement d'une salle de restauration spécifique pour l'école maternelle est également à l'étude. Le projet du maitre d'œuvre missionné à cet effet sera rendu public prochainement.



L'ancienne école de garçons construite en 1881 est devenue ensuite école mixte communale. Aujourd'hui, la Communauté de communes entretient et équipe les bâtiments des écoles du Cœur du Perche.

« La Communauté de communes mène cette réflexion en concertation avec l'équipe enseignante et les élus de la commune de Rémalard-en-Perche ».

Michel Lemonnier,
vice-président en charge des affaires scolaires.



Des travaux à Bretoncelles.

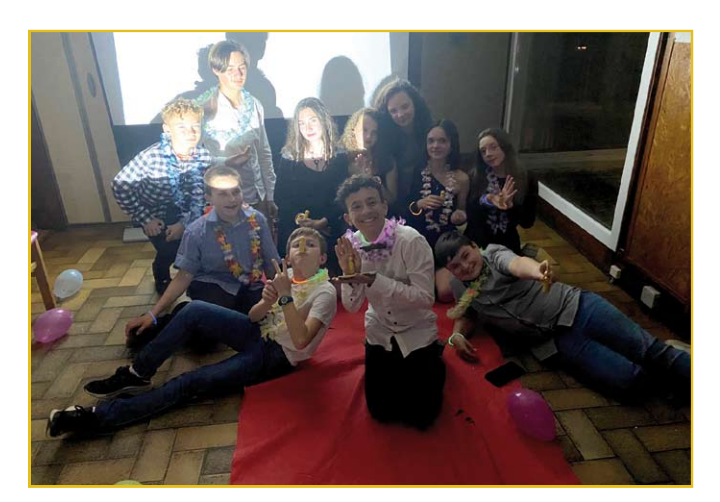
Au printemps, une classe de Bretoncelles a été entièrement remise aux normes, et a bénéficié de travaux de rénovation énergétique : isolation, changement de fenêtres et installation d'une protection solaire.

Le projet ados des 11-15 ans

Soirées jeux, sorties, rencontres…, les ados du Cœur du Perche se réunissent régulièrement depuis septembre 2021.

Ils étaient onze participants au mini-camp des vacances d'avril dernier qui s'est tenu à La Chapelle-Montligeon sur le thème du cinéma avec Anne Revel-Bertrand, réalisatrice rémalardaise. Parmi les moments festifs, la mémorable soirée « tapis rouge » a récompensé le vivre-ensemble, avec remise des Oscars de la « meilleure blagueuse », du « cordon bleu » ou encore du « meilleur acteur » ou du « plus courageux »…

Afin d'autofinancer leurs futurs projets, les ados se lancent dans des dicussions animées sur les actions à engager : le 1er avril, la soirée ados-ludo ; le 11 février, la soirée portes-ouvertes à Bellou-sur-Huisne ; le 19 février, la sortie au Parc Fun Loisirs à Chartres.



« Les jeunes nous apportent leurs visions, leurs envies et leurs projets, ils font le Cœur du Perche de demain ».

Christelle Radenac, vice-présidente en charge de la jeunesse, petite enfance et services à la population.

Envie de participer et de rejoindre le groupe ?
Morgane Guyet :

06 95 67 01 82 - 02 33 25 51 77
animation.ados@coeurduperche.fr
www.coeurduperche.com



Contact

Femmes à l'honneur

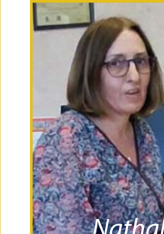
Elles témoignent sur le rôle de la femme sur le territoire et sur leur vision de la femme en 2040.

À l'occasion de la journée de la femme en mars, la CdC a mis en lumière 5 femmes du territoire à travers des portraits vidéos. 5 personnalités, 5 parcours différents toujours à retrouver sur notre page FB @cdc.coeurduperche61110 et sur notre site www.coeurduperche.com

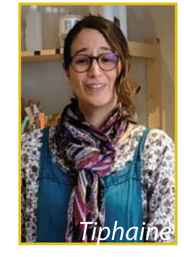
Découvrez Emilie, ATSEM à Berd'huis ; Nathalie, secrétaire de mairie à Moutiers-au-Perche ; Tiphaine, commerçante à Rémalard-en-Perche ; Léa, éducatrice de foot au FCEP ; Gismonde, élue à Cour-Maugis-sur-Huisne.



Emilie



Nathalie



Tiphaine



Léa



Gismonde

Les équipements sportifs

Les terrains de foot étant très sollicités, une réfection avec travail mécanique, apport de terre, engrais et gazon a été engagée pour les stades de Berd'huis et de Sablons-sur-Huisne pour un montant total de 5 716 € HT.

Ces travaux ont été effectués par l'entreprise Patur Paysages.



Le centre territorial de santé de Rémalard-en-Perche



Le Centre Territorial de Santé est ouvert depuis le 30 septembre 2021, dans un espace aménagé de 150 m² aux Docks Saint-Marc.

Il emploie trois médecins généralistes qui assurent par roulement les consultations du lundi au samedi (sauf le mercredi).

Face à la pénurie de médecins dans l'Orne, l'objectif du Conseil Départemental était d'apporter une réponse concrète en matière d'offre de soins. C'est avec cette action innovante de salarier des médecins que le CD 61 lutte contre la désertification médicale et offre une réponse concrète à tous ceux qui n'avaient pas de médecins traitants et ne parvenaient plus à se faire soigner.

D'autres actions sont prévues en faveur de l'accès aux soins :

le Pôle de Santé Libéral Ambulatoire Cœur du Perche est toujours en cours de réflexion.

« Après 6 mois de fonctionnement, ce sont 1 000 patients, n'ayant plus de médecins référents, qui ont pu bénéficier de ce service de soins ».

Guy Rigot, vice-président en charge de l'aménagement du territoire.



- Coût de l'opération : 165 000 € HT dont 74 000 € financés par la CdC.
- Subventions État + Conseil départemental



Chiffres-clés

Prise de rendez-vous en ligne sur Maiia

www.maiia.com
ou au 02 33 82 50 00

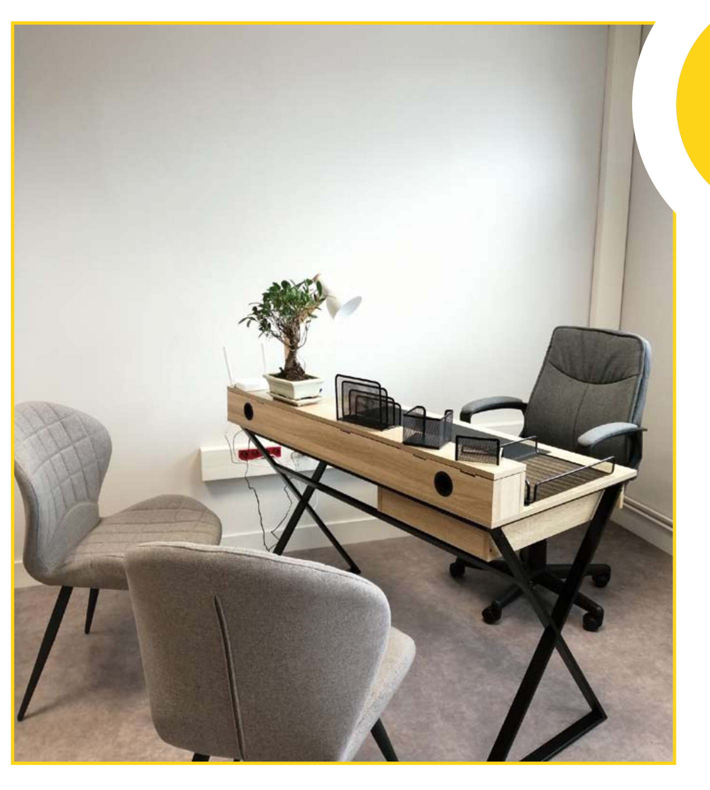


Contact

La maison médicale de Berd'huis

Ouverte depuis mars 2021, elle accueille actuellement quatre médecins généralistes, le cabinet d'infirmières et un masseur-kinésithérapeute, ainsi que les permanences d'une hypnothérapeute, d'un psychiatre et d'un thérapeute.





Des aides financières pour l'amélioration de votre logement



Sous conditions de ressources, l'ANAH (Agence Nationale de l'Habitat) propose des subventions dans le cadre de l'OPAH du Perche (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat), pour les travaux nécessaires à la réhabilitation de votre logement.

Mélanie Karaoglan conseillère France Rénov :

renovation@pays-percheornais.fr
02 33 85 80 86



Contact









Pur Perche



FICHE-ACTION

CRÉATION D'UN ATELIER DE TRANSFORMATION LAITIÈRE

Située sur la zone artisanale St-Marc, la construction de l'atelier de transformation laitière Pur Perche est la finalité d'un travail conjoint, entre la SAS Pur Perche et la Communauté de communes Cœur du Perche, depuis 2019.

La SAS Pur Perche :

Créée en août 2018, la SAS Pur Perche, constituée de 4 exploitations laitières, lance la brique de lait UHT Lait du Perche. L'objectif de Pur Perche est clair : « *Redonner le fruit du travail aux éleveurs en récupérant la valeur ajoutée du produit final* ».

Description du projet :

Transformation et commercialisation d'une nouvelle gamme de produits Pur Perche : Crème de consommation, Beurre de baratte, Yaourts, Fromages frais et fromage blanc, Camembert, Fromage lactique, Tomme.

La collaboration entre la CdC et la SAS Pur Perche :

En 2019, la SAS Pur Perche envisage la création d'une unité de fabrication et contacte la CdC pour exprimer son ambition de construire un bâtiment de 1 200 m² extensible à proximité de Rémalard-en-Perche.

Après réflexion, la CdC valide et engage la construction de ce bâtiment sur la zone Saint-Marc via un crédit-bail. La CdC Cœur du Perche se place en maître d'ouvrage, et la maîtrise d'œuvre est confiée à Agro-Concept.

Les travaux ont débuté en mars 2022 et se termineront à l'automne 2022.

Chiffres-clés

- 8 emplois dès le démarrage de l'activité de transformation.
- 12 emplois à terme.
- Coût pour la CdC 2,3 M€ subventions demandées (état 30 % + Conseil départemental et Région 200 k€)
- Coût pour la SAS Pur Perche : 1,8 M €.

Service économique

Jérôme Soreau
02 33 25 51 31
developpement-economique@coeurduperche.fr



Contact

« La CdC soutient cette réalisation car elle est structurante pour notre territoire qui ne dispose pas d'une unité de transformation laitière. Elle s'inscrit dans la démarche du Projet Alimentaire de Territoire (PAT) menée par le Parc naturel régional du Perche. Ce projet contribue au maintien d'exploitations laitières qui commercialisent en circuit-court ».

Brigitte Luypaert, vice-présidente en charge du développement économique.



À la rencontre des entreprises de nos zones d'activités

En février, s'est tenue une réunion avec les chefs d'entreprises de la Z.A. de Berd'huis.

Cette rencontre était destinée à leur présenter le projet d'extension de la zone d'activités prévu au PLUi ainsi que la création de nouvelles zones de stationnement. Une matinée riche en échanges sur leurs problématiques notamment leur difficulté de recrutement.

Ils ont également découvert les bureaux refaits à neuf où peuvent encore s'installer 3 entreprises dans des box de 10 m². Ce moment s'est poursuivi autour d'un verre de l'amitié.



En septembre 2021

Ce même type de rendez-vous avait déjà connu un succès auprès des 9 entreprises installées aux Docks Saint-Marc à Rémalard-en-Perche où la CdC accueillait 2 nouveaux arrivants : Brandon Cintrat en plomberie et Hartley Attire dans la confection de vêtements équins.



L'objectif est que ces entreprises se rencontrent pour créer du lien et favoriser le travail en réseau.

La pépinière dispose encore d'un local à louer de 90 m² et de places disponibles dans le coworking.

Les espaces de coworking

Le coworking c'est 6 bureaux et un salon accueillant avec accès direct à la salle de réunion équipée en visioconférence, la salle de pause et la terrasse.

Plus d'infos

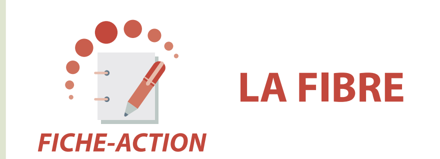
www.coeurduperche.com
02 33 25 51 31



Contact



Préparer l'arrivée de l'internet Très Haut Débit



LA FIBRE

Descriptif :

L'entreprise Orange et le Département de l'Orne sont engagés dans l'installation généralisée d'un réseau de fibre optique.

Cette fibre est un câble aérien posé sur les mêmes poteaux que le réseau historique en fils de cuivre et qui permet la téléphonie et l'internet filaires.

La mission de la Communauté de communes dans ce programme est de procéder à l'élagage des arbres. Ainsi, les entreprises spécialisées pourront ensuite mettre en place la fibre optique dans de bonnes conditions.

Chaque foyer pourra au final souscrire un abonnement Internet Très Haut Débit auprès de son opérateur.

Objectifs attendus :

- Libérer l'actuel réseau téléphonique des branches.
- Le département s'est engagé à ce que le réseau de fibre optique desserve toutes les habitations et les entreprises au plus tard fin 2023.

Bilan après la première campagne :

Il était difficile d'établir une estimation précise des travaux à réaliser mais les prestataires ont pu respecter les délais.

Malgré l'ampleur du travail effectué, très peu de dommages et de coupures sur le réseau sont survenus. Les gros arbres ont été préservés de l'abattage.

1ere campagne 2021-2022
- 40 km élagués
- 121 000 €.

2e campagne 2022-2023
- 20 km à élaguer.







« Nous espérons que ce nouveau service, qui répond à une attente forte des habitants du Cœur du Perche, améliorera votre vie quotidienne ».

David Coutant, vice-président en charge de la voirie.

Etes-vous éligible ?

Zoom sur



Secteur centré sur Colonard-Corubert, Cour-Maugis-sur-Huisne, Rémalard-en-Perche : https://reseaux.orange.fr/couverture-reseaux/carte-de-couverture-fibre



Autres secteurs : https://www.ornedepartementthd.fr/

L'élagage des haies ornementales (thuyas, lauriers, charmille, etc..) près des habitations :

Celui-ci est laissé aux bons soins des propriétaires, pour un meilleur résultat. Cette nécessité d'élagage engage la responsabilité de tous les propriétaires riverains. Il suffit d'une branche qui par accident casse les fils pour priver de service de nombreux habitants.

Lors des travaux, la circulation est un peu perturbée.

Nous vous remercions pour votre compréhension.

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

En vigueur depuis 2020, le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal Cœur du Perche (PLUI) découpe le territoire en plusieurs secteurs : urbains, agricoles, naturels.

Un règlement spécifique détermine les possibilités de constructions nouvelles et de réhabilitations pour chacun de ces secteurs.

Si vous avez un projet pour votre habitation (ravalement de façades, modification des huisseries, création d'annexes ou de piscines, etc.), nous vous invitons avant toute démarche à prendre connaissance de ce document, consultable sur notre site web.

Les réglements portent aussi sur la végétation : l'arrachage de haies, l'abattage d'arbres de haut jet (chênes, frênes, etc.) sont soumis à autorisation. Une déclaration préalable doit être déposée en mairie avant le commencement des travaux. Enfin, pour créer une nouvelle haie, vous devez choisir une essence locale du Perche.

Des documents consultables en mairie :

Le PLUI organise le territoire à l'aide de cartes et de schémas, complétés de règlements qui résument et expliquent la stratégie d'aménagement pour le Coeur du Perche. Il s'est substitué aux anciens documents communaux (Plans locaux d'urbanismes, cartes communales).

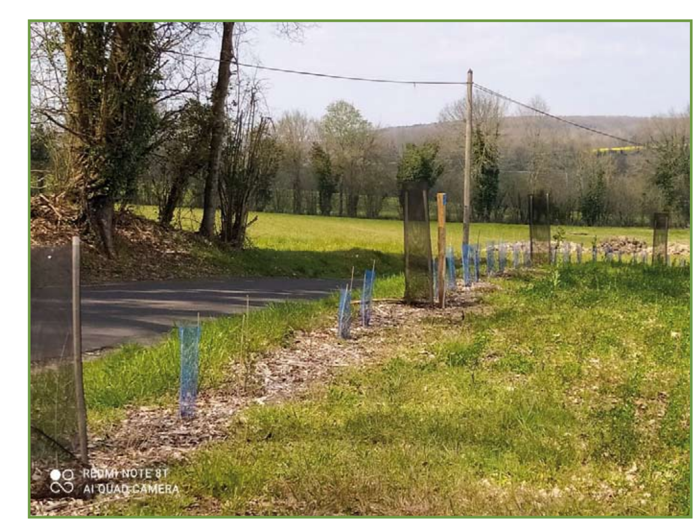
« N'hésitez pas à contacter votre mairie pour connaitre les démarches préalables ».

Guy Rigot, vice-président en charge de l'aménagement du territoire.

Service urbanisme

02 33 25 44 85 - tapez 4
developpement-economique@coeurduperche.fr
www.coeurduperche.com/urbanisme







Imaginons le Cœur du Perche de demain

FICHE-ACTION

PROJET DE TERRITOIRE : LA PAROLE AUX HABITANTS

Descriptif :

La Communauté de communes a proposé aux habitants, acteurs, élus et partenaires du territoire de se mobiliser, de se réunir, d'échanger sur le présent et sur l'avenir.

Objectifs attendus :

Élaborer un projet de territoire, c'est investir sur l'attractivité, le développement et le dynamisme du Cœur du Perche. Associer le plus grand nombre permettra de co-construire une vision collective pour notre territoire, aujourd'hui et à horizon 2040.

Avancement depuis le printemps 2022 :

- des ateliers pour les plus petits dans les centres de loisirs,
- une enquête sur l'image du territoire, la redynamisation et l'attractivité de nos centres-bourgs,
- 5 ateliers citoyens pour échanger autour du portrait de territoire, partager le diagnostic, élaborer la carte d'identité, identifier des priorités et enjeux qui seront soumis aux élus du territoire,
- des ateliers thématiques pour approfondir et proposer des pistes d'actions,
- une mobilisation des élus au sein des conseils municipaux et dans le cadre d'une conférence territoriale.



Projet de territoire

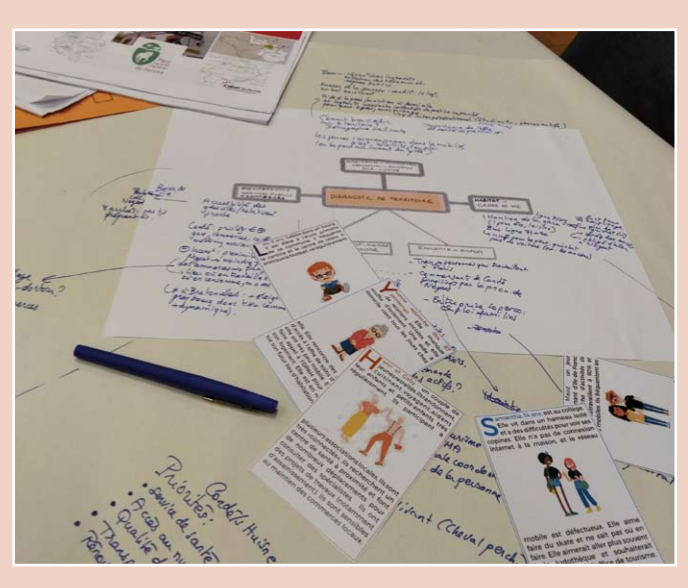
Cœur du Perche
Communauté de communes

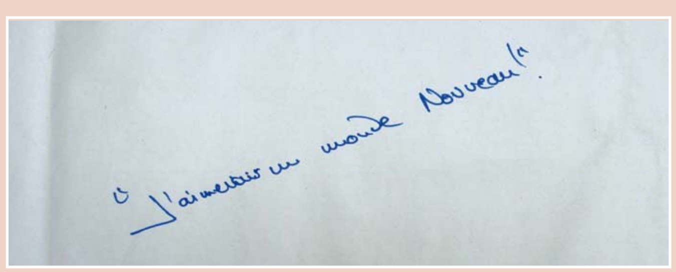
Petites villes de demain

- Près de 50 participants aux ateliers citoyens
- 120 questionnaires d'enquête
- 180 élus mobilisés



Chiffres-clés





Pour aller plus loin :

Un conseil de développement territorial se met en place pour accompagner la mise en œuvre de ce projet de territoire. Pour y participer, n'hésitez pas à vous faire connaitre !

Développement territorial

Thierry Rabjeau
chef de projet
07 49 57 28 59
développement-territorial@coeurduperche.fr

Contact

Un conseiller numérique au service des habitants

Dans chacun des quatre points France Services à Berd'Huis, Bretoncelles, Perche-en-Nocé et Rémalard-en-Perche, les personnes qui sont peu à l'aise avec l'informatique peuvent déjà recevoir une aide technique pour effectuer leurs démarches administratives via internet.

Pour aller plus loin, il est désormais possible de bénéficier d'un accompagnement personnalisé.

L'idée est de se familiariser avec les outils numériques. La Communauté de communes propose donc des ateliers thématiques collectifs, de petites formations individuelles « flash », des permanences physiques et téléphoniques à titre gratuit. À cet effet, dès la rentrée, un conseiller numérique vient faire des permanences régulières dans 11 des 12 communes de la Communauté de communes.

Renseignements, dates et horaires des permanences

02 33 25 44 85



Contact

« Lutter contre l'e-lettrisme, c'est donner au plus grand nombre la possibilité d'accéder aux outils numériques ».

Daniel Chevée, vice-président en charge des ressources humaines .



Un financement national dans le cadre d'Appel à manifestation d'intérêt

Le nouveau site internet



Retrouvez toutes les informations utiles sur une page plus intuitive et qui se consulte facilement d'un téléphone portable. Les inscriptions scolaires et le paiement de vos factures se font maintenant en ligne.

Découvrez également le « Qui fait quoi ? » pour bien comprendre quels sont les rôles de votre commune et de la communauté de communes.

www.coeurduperche.com

Le budget

Assainissement non collectif
83 819 €
(contrôles et visites techniques)
0,8%

Santé
157 867 €
(Centre territorial de santé, pôles de santé libéraux et ambulatoires/PSLA)
1,4%

Tourisme Culture Patrimoine Habitat
251 754 €
(Office de tourisme, chemins de randonnée, action culturelle, OPAH, PLUI)d'Incendie et de Secours)
2,3%

SDIS
259 731 €
(Participation au Service Départemental d'Incendie et de Secours)
2,4%

Fonctions supports
1 201 431 €
(Communication, informatique, charges à caractère général, ressources humaines, rénovation énergétique des bâtiments)
11,1%

Ordures ménagères
1 250 000 €
(Participation aux syndicats de ramassage et de traitement des OM)
11,5%

Scolaire et restauration scolaire
2 999 005 €
(Entretien et extension des bâtiments et contrats de restauration)
27,8%

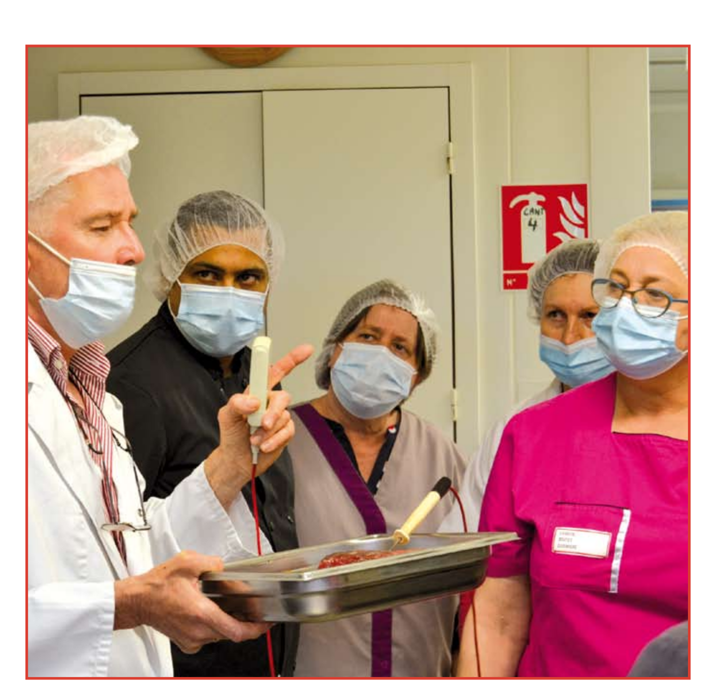
Développement économique
2 906 857 €
(Maison des Entreprises, centre de télétravail, ateliers et bâtiments d'accueil d'entreprises)
26,9%

Voirie
878 926 €
(Entretien des voies communales, fauchage, élagage, curage des fossés)
8,1%

Jeunesse
795 490 €
(Petite enfance, centres de loisirs, activités ados, entretien des terrains de football)
7,3%

« Ce schéma permet de visualiser les grands volumes de dépenses qui sont affectées aux différentes compétences de la CdC et aux actions engagées sur l'exercice budgétaire de l'année 2022».

Patrick Rodhain,
vice-président en charge de la commission des Finances.



Le rapport d'activité de 2021

Zoom sur

Conformément à l'article L.5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales, le rapport d'activité de l'année 2021 a été validé par le conseil communautaire lors de sa réunion du 28 mars 2022. Ce document retrace l'activité de la Communauté de communes Cœur du Perche pour sa cinquième année de fonctionnement, 2021, suite à la fusion au 1er janvier 2017 des deux CdC Perche Sud et Perche Rémalardais.

Il est consultable en ligne et téléchargeable sur le site www.coeurduperche.com dans l'onglet Documentation.

Les chefs des restaurants scolaires en formation au Parc, dans le cadre du projet « cantines pilotes ». Le thème: réussir l'introduction de produits locaux, bio et de qualité en restauration collective, améliorer ses pratiques en cuisine évolutive et alternative.

L'excédent de fonctionnement 2021 est employé à :

- développer de nouveaux projets en limitant le recours à l'emprunt,
- participer au remboursement des emprunts antérieurs portant sur les gros chantiers d'investissement.



Le budget 2022 pour les travaux d'entretien de la voirie se monte à 393 776 € à la section de fonctionnement, et à 485 150 € à la section d'investissement.

Les grands rendez-vous estivaux

Saisons musicales et spectacles vivants

Le Pont des Arts
Du 16 juillet au 13 août
Maison-Maugis
www.le-pont-des-arts.org



L'Oreille du Perche
Du 29 au 31 juillet
Colonard-Corubert
www.loreilleduperche.fr



Les Harmonies du Perche
Du 13 au 16 août
Rémalard, Moutiers-au-Perche
www.lesharmonies-festival.com



Le théâtre de Basse Passière
De mai à novembre
Préaux-du-Perche
www.theatrebassepassiere.com



Les programmations artistiques du Champ des Impossibles
De mai à septembre
Nocé
www.lechampdesimpossibles.com



RÉMA…lire
Le festival littéraire de Rémalard
De juin à septembre
www.remalire.blogspot.com



Buenos-Aires en Perche
Festival de tango argentin
Du 9 au 11 septembre
Rémalard-en-Perche
www.buenosairesenperche.com



Journées européennes du Patrimoine
Les 17 et 18 septembre
https://journeesdupatrimoine.culture.gouv.fr



Animations, expositions, ateliers en famille, spectacles, journées à thème…

l'Écomusée du Perche,
Prieuré de Sainte-Gauburge
Saint-Cyr-la-Rosière
www.ecomuseeduperche.fr



Manoir de Courboyer,
Maison du Parc naturel régional du Perche
Perche-en-Nocé
www.parc-naturel-perche.fr



Office de tourisme

02 33 73 71 94
tourisme@coeurduperche.fr
www.tourisme.coeurduperche.com/agenda



« Un été culturel exceptionnel grâce à l'engagement de passionnés qui nous donnent à entendre et à toucher des sons et des couleurs de tous les horizons »

Pascal Pecchioli, vice-président en charge de la culture et du tourisme

Signalétique de randonnée pédestre

Des plaques de départs d'itinéraires et des flèches directionnelles pour guider, orienter et rassurer le promeneur, et rendre encore plus accueillante notre destination de randonnée.

Une opération réussie grâce aux bénévoles de terrain qui ont conçu le programme, participé à la pose de la signalétique et en assurent le suivi.







